

PARTENARIAT DE RÉCIPROCITÉ ET DE COMMUNICATION

Ce partenariat conclut entre le GRANDS PRIX DU DESIGN, des associations, des organismes, des établissements d'enseignement ou des médias sélectionnés, consiste en l'échange d'une visibilité mutuelle. Les partenaires publient, de part et d'autre, des articles, des nouvelles et des annonces sur leurs réseaux respectifs, et ce, au niveau international selon leurs spécialisations et celles de leur communauté. Il n'y a aucun échange monétaire.

RÔLE DU MÉDIA :

- ▶ Diffuser le logo du GRANDS PRIX DU DESIGN sur son site Web;
- ▶ Diffuser auprès de son réseau via courriel et via ses médias sociaux, l'information reliée au concours en lien avec les communiqués suivants :
 - › Communiqués sur la période d'appel de candidatures (3 différents) :
 - Ouverture (septembre)
 - Jury international & Bénéfices (octobre)
 - Dernière chance de participer (novembre)
 - › Communiqués d'invitation aux deux soirées de remise de prix (mars et mai);
 - › Communiqué sur les finalistes (février);
 - › Communiqués sur les lauréats (avril et juin).
- ▶ Au souhait, publier des interviews et articles rédactionnels liés au concours.
- ▶ L'accès aux images en haute résolution, aux textes descriptifs des projets lauréats ainsi que la transcription de certains interviews préétablis seront mis à la disposition des médias. L'annonce des lauréats leur sera transmise sous embargo avant le dévoilement.

RÔLE DE L'ASSOCIATION, DE L'ORGANISME OU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT :

- ▶ Diffuser le logo du GRANDS PRIX DU DESIGN sur son site Web;
- ▶ Diffuser auprès de son réseau via courriel et via ses médias sociaux, l'information reliée au concours en lien avec les communiqués suivants :
 - › Communiqués sur la période d'appel de candidatures (3 différents) :
 - Ouverture (septembre)
 - Jury international & Bénéfices (octobre)
 - Dernière chance de participer (novembre)
 - › Communiqués d'invitation aux deux soirées de remise de prix (mars et mai);
- ▶ Au souhait, publier les résultats des finalistes et lauréats en ce qui a trait aux intérêts de leurs membres.

RÔLE DU GRANDS PRIX DU DESIGN :

- ▶ S'engager à accorder la visibilité suivante :
 - › Ajout de votre logo dans la section PARTENAIRES du site Web du GRANDS PRIX DU DESIGN;
 - › Publication d'une nouvelle sur nos réseaux sociaux faisant l'annonce du partenariat;
 - › Ajout de votre nom aux communiqués de presse du concours;
 - › Ajout de votre logo aux infolettres d'appel de candidature du concours;
 - › Ajout de votre logo aux courriels d'invitation aux soirées de remise de prix;
 - › Projection de votre logo et/ou visibilité sur écran géant à la soirée de remise des prix;
 - › Ajout de votre logo à la signalisation de la soirée de remise de prix;
 - › Ajout de votre nom et adresse Web dans le programme imprimé de la soirée de remise de prix;
 - › Publication d'une nouvelle à votre sujet au sein d'une infolettre INT.design de votre choix.
- ▶ Possibilité de publier des nouvelles au sujet de vos activités ou celles de vos membres dans la section Nouvelles du portail INT.design (quantité et contenu à discuter).

Devenez un partenaire de réciprocité et de communication et bénéficiez d'un marketing croisé et d'une visibilité réciproque.